

# MOUVEMENT POP 2025

## ACADEMIE : Lyon

### POSTE

- **Intitulé : L1900 - EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE**
- **Référence : 010-022-L1900**

#### **Lieu d'exercice :**

EREA cité scolaire René Pellet Villeurbanne

#### **Projet d'établissement et présentation de la structure :**

- La cité scolaire René Pellet est un EREA pour élèves déficients visuels. L'établissement scolarise 221 élèves dont 23 élèves à l'école élémentaire, 39 élèves au collège, 143 au lycée professionnel, 12 apprentis Greta. Le lycée professionnel est labellisé « Lycée des métiers de l'artisanat et des métiers du tertiaire »
- L'établissement accueille 68% d'élèves en situation de handicap qui bénéficient de droit à compensation. A ce titre, l'établissement est un PIAL de 33 AESH ; 4 ULIS sont implantées (1 ULIS TFC au collège, 2 ULIS TFC et 1 ULIS TSA au lycée professionnel). Un service médico-social (SAAAS) pour les élèves déficients visuels est hébergé dans les locaux.
- L'établissement est un établissement ressource pour la déficience visuelle et développe une dynamique de projets pédagogiques innovants. L'accessibilité aux savoirs, l'inclusion scolaire et l'ouverture au monde sont les axes forts du projet d'établissement. Celui-ci sera réécrit en 2025.

#### **Missions:**

- Travailler en équipe avec les collègues de la discipline :
- Les classes sont souvent regroupées afin de répondre aux multiples besoins des élèves, le co-enseignement est souvent privilégié.
- Les modules d'enseignement sont réfléchis et co-construits en équipe. Il s'agit de répondre aux exigences du projet pédagogique de la discipline, des examens (CAP-Bac Professionnel) et aussi aux exigences des compensations pour les élèves en situation de handicap ou à besoins éducatifs particuliers
- L'Association sportive et les partenariats avec la ligue Rhône-Alpes handisport sont deux leviers dynamiques pour engager les élèves dans une pratique sportive ambitieuse.

- Travailler en équipe pluri-catégorielle, avec les AESH et les coordonnateurs ULIS pour garantir l'accessibilité aux savoirs des élèves en situation de handicap et la mise en œuvre efficace de la compensation.

### Compétences et/ou aptitudes attendues

- La compétence à mettre en œuvre un enseignement adapté à un public très hétérogène tant par l'âge (du cm2 à la terminale) que par la diversité des handicaps, (troubles visuels, troubles cognitifs, autisme, troubles auditifs) est recherchée.
- Une connaissance des APSA spécifiques comme le Goal Ball, baskin, torball... est souhaitée, en particulier pour l'enseignement de l'EPS aux élèves déficients visuels.
- Le **CAPPEI**, certificat d'aptitude professionnelle aux pratiques de l'éducation inclusive est un plus pour ce poste.

### CONTACT :

Pour toute question sur votre candidature : [ce.0692390y@ac-lyon.fr](mailto:ce.0692390y@ac-lyon.fr)

Pour toute question sur le poste et ses enjeux pédagogiques : [Contact infos sur le poste (Nom de la personne à contacter)] : [ipr@ac-lyon.fr](mailto:ipr@ac-lyon.fr)

Attention, pour valider votre candidature, vous devez candidater dans SIAM ET au travers de la démarche Colibris de l'académie de Lyon :

<https://portail-lyon.colibris.education.gouv.fr/personnels-enseignants-deduction-et-psy/2d-public-mouvement-interacademique/>

**Les candidatures non réalisées dans SIAM ne seront pas prises en compte.**

En cas de participation au mouvement inter académique et au mouvement POP, votre candidature au mouvement POP sera privilégiée.

En cas de candidatures multiples au mouvement POP pour lesquelles vous auriez été simultanément retenu, le poste sur lequel vous serez affecté correspondra à celui comportant le rang de vœu le plus élevé.

Toute affectation sur un poste POP entraîne pour l'enseignant retenu l'obligation de rester trois ans sur le poste avant de pouvoir candidater aux mouvements inter académique, intra académique et spécifique.